

Le 1er septembre 2021

**Rentrée scolaire 2021 :**

**La Région poursuit ses engagements pour la réussite des jeunes normands**

**Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a visité aujourd’hui, à Evreux, le lycée des Métiers Augustin Hébert, en présence de Laurent Le Mercier, Inspecteur d’académie, Catherine Gourney-Leconte, Vice-présidente de la Région Normandie en charge des affaires générales, des ressources humaines et des moyens de la collectivité, Guy Dossang, Gisèle Baki, Cécile Rémy-Bastit, Conseillers régionaux, et de Bénédicte Imbach, Proviseure. Le Lycée Augustin Hébert dispense des formations spécialisées préparant aux métiers de la construction, de l'efficacité énergétique et de l'habitat tertiaire.**

**A l’occasion de cette visite, Hervé Morin a présenté les mesures mises en place par la Région pour une organisation optimale de la rentrée et de l’année scolaire 2021-2022, dans les conditions sanitaires actuelles. Parallèlement à ces mesures, la Région poursuit ses engagements pour 2021 via les dispositifs mis en œuvre en faveur des jeunes Normands.**

En charge des bâtiments, des équipements pédagogiques et numériques, la Région Normandie a consacré 584 millions d’euros pour réaliser des travaux dans les lycées publics de 2017 à 2022.

La Région soutient également les projets d’investissement des 64 lycées privés sous contrat et des 34 Maisons familiales et rurales (MFR) du territoire.

**La Région appuie la mise en œuvre des mesures sanitaires au sein des lycées**

La Région se mobilise pour la protection des élèves et des personnels des lycées dans ce contexte de crise sanitaire : les effectifs supplémentaires des équipes techniques de nettoyage des lycées sont maintenus au moins jusqu’à mi-octobre 2021.

La Région a également commandé 500 détecteurs de CO2, dont 450 destinés aux lycées. Ils seront livrés et installés dès la mi-septembre, en priorité dans les espaces communs où le masque n’est pas porté (restauration…). Jusqu’à 100 détecteurs sont déjà installés dans chacun des 7 lycées en cours de chantier de rénovation énergétique :

La Région facilitera l’organisation de la campagne de vaccination des jeunes normands au sein des lycées, en coordination avec l’ARS et les Autorités académiques. Pour les lycées ne proposant pas d’offre de vaccination, la Région prendra en charge les transports des lycéens vers les centres dédiés. Outre les lycéens, la campagne est ouverte à tous les personnels qui voudraient en bénéficier.

Afin de compléter les stocks des établissements, la Région a programmé une nouvelle commande de 2 millions de masques pour couvrir les besoins du 4e trimestre 2021. Les auto-tests distribués au printemps pourront être utilisés, de préférence une fois par semaine, et à chaque exposition à un risque de contamination.

**Le Pack numérique lycéen**

Cette rentrée est marquée par la mise en place du Pack Numérique Lycéen. Cette initiative régionale permettra de résorber en quelques années la fracture numérique pour les lycéens.

*« La formation des jeunes Normands aux usages du numérique et par le numérique constitue un enjeu majeur. Pour cela, la Région Normandie est pleinement mobilisée depuis 2016 dans le cadre du plan Lycée 100% numérique et de la démarche #LycéeduFutur, la fracture numérique ayant été confirmée par la crise sanitaire. Il est urgent d’agir pour l’avenir de nos lycéens. Ce faisant, la Région prend les devants et agit au-delà de ses compétences classiques, en l’absence d’initiatives suffisantes de l’Etat »* précise Hervé Morin.

Mis en œuvre à partir de septembre 2021, le Pack Numérique Lycéen repose sur :

- La distribution d’un ordinateur portable individuel à chaque élève entrant dans un lycée normand (lycéens de seconde générale, technologique et professionnelle et en 1ère année de CAP),

- L’utilisation des ordinateurs par les lycéens dans leurs activités liées à sa scolarité et son épanouissement,

- Un accompagnement aux usages grâce à l’implication de toute la communauté éducative et le soutien des enseignants comme des parents d’élèves.

Un bouquet de ressources numériques à destination de tous les lycées publics normands volontaires, créé en concertation avec les Autorités académiques et le Réseau Canopé, sera déployé dès septembre 2021. Ces ressources numériques accessibles facilement depuis l’Espace Numérique de Travail (ENT) l’Educ de Normandie permettront aux lycées d’adosser leurs enseignements à des services de ressources numériques payantes de grande qualité et aux lycéens d’accéder à des contenus riches depuis leur domicile.

**La Région Normandie va consacrer 60 millions d’euros sur 3 ans au Pack numérique lycéen,** dont la mise à niveau du **r**éseau WIFI des lycées publics d’ici 2022, et au déploiement du nouvel Espace numérique de travail (ENT) l’Educ de Normandie.

<https://www.normandie.fr/pack-numerique-lyceen>

**Lycée du Futur**

Dans un objectif d’amélioration des **conditions d’étude et du bien-être des lycéens,** la Région mettra en place courant 2022 **la** **nouvelle programmation des investissements 2023-2028**, qui traduira l’ensemble de ces priorités en opérations de travaux et d’équipements.

La démarche **Lycée du Futur**, lancée dès 2016, a d’ores et déjà permis d’initier un cercle vertueux d’expérimentations – innovations avec les lycées volontaires pour satisfaire à l’exigence de réussite et d’épanouissement des lycéens. 106 lycées ont déjà participé à une des 278 expérimentations menées. Cette démarche a permis de mettre en exergue les leviers et méthodes permettant d’agir sur la réussite des lycéens et d’impulser une approche d’amélioration continue. Fort de cette expérience, le #Lycéedu Futur sera relancé en 2022 autour de nouvelles thématiques.

**Les internats du Futur**

En Normandie, 109 lycées publics disposent d’un internat pour un total de 12 306 internes en 2019-2020, soit 84% de taux d’occupation.

Situés au cœur de la démarche du Lycée du Futur, les internats des lycées normands répondent à un véritable besoin des jeunes Normands et de leur famille, en termes d’hébergement, d’accompagnement éducatif et de développement personnel. La Région a ainsi missionné le réseau Canopé Normandie afin de renforcer sa connaissance de ces internats.

Parmi les attentes exprimées par les lycéens, sont particulièrement mis en exergue :

- Le souhait d’impliquer les internes dans les choix d’aménagement de l’espace internat

- L’aménagement des chambres personnalisées et favorisant l’intimité

- La nécessité d’un travail sur la salubrité et l’insonorisation des locaux.

29 opérations ont été livrées pour un montant de 85,6 millions d’euros (6 dans le Calvados, 7 dans l'Eure, 5 dans la Manche, 1 dans l'Orne, 10 en Seine-Maritime), 19 sont en cours d'études ou de travaux pour un montant estimé à environ 87 millions d’euros ( 1 dans le calvados,3 dans l'Eure, 2 dans la Manche, 3 dans l'Orne et 10 en Seine Maritime), portant le total des opérations à 173 millions d’euros.

De nouvelles opérations seront identifiées dans le cadre du nouveau PPI tenant compte des enjeux et besoins des lycéens identifiés dans le cadre de l’étude réalisée avec Canopé Normandie.

**Je mange Normand dans mon lycée**

La qualité de vie des lycéens passe aussi par l’amélioration de l’offre de restauration scolaire, grâce au plan « **Je mange normand dans mon lycée** ». A ce jour, à l’échelle des 129 restaurants scolaires, près de la moitié des aliments consommés par les lycéens sont produits et/ou transformés en Normandie, et la part de produits normands et bio dans les repas servis a nettement augmenté. L’ambition est d’afficher **80 % de produits normands servis dans la restauration collective des lycées d’ici la fin de l’année 2021.**

La Région engage aussi un **plan d’actions ambitieux** **contre le gaspillage alimentaire dans les lycées**, estimé à **29 400 € par établissement et par an.** Plusieurs actions sont déjà mises en place parmi lesquelles l’accompagnement de 65 établissements dans la rédaction des marchés publics.

**L’apprentissage dans les lycées**

En dépit des évolutions induites par la Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel en 2018, la Région Normandie continue à porter une attention à l’offre de formation en apprentissage, en lien avec les branches professionnelles et les CFA. Elle mobilise à cette fin des financements en fonctionnement et investissement pour consolider les CFA porteurs de formations ambitieuses et éviter les effets de concurrence entre lycées.

Dans les lycées publics, l’Académie de Normandie souhaite développer les formations en apprentissage et favoriser les formations en mixité de publics lycéens – apprentis. Pour ce faire, la Région Normandie participe à la réflexion académique, permettant de bâtir un modèle d’apprentissage en lycée public ambitieux, en s’appuyant sur les enseignants et plateaux techniques présents dans ces établissements.

**L’orientation et les parcours de formation d’excellence**

Elles constituent une priorité régionale, pour permettre à chaque lycéen de bâtir son avenir, notamment grâce au **Salon Régional de l’Orientation et des Métiers. Destination métier** vise à créer de nouveaux ponts entre les jeunes et les acteurs économiques via un service numérique de mise en relation. Avec **la tournée des métiers**, un véhicule itinérant conçu pour accueillir les outils d’information Métiers va sillonner les routes normandes au plus près des usagers, avec plus de 20 dates prévues. **Xpérience Métiers, expérience immersive et interactive**, permet de découvrir différents univers métiers grâce à la vidéo 360° et de zoomer sur un métier de façon plus spécifique grâce à un jeu sur tablette, une application en réalité virtuelle ou encore une « story métier ».

**Créer des pôles et des spécialisations d’excellence dans les lycées**

Dans le cadre de l’évolution de la Carte des formations professionnelles initiales sous statut scolaire, la Région Normandie a initié une nouvelle méthode de travail avec les branches professionnelles, les Autorités académiques et les établissements publics et privés. Pour la rentrée scolaire 2022, les lycées ont été invités à répondre à l’appel à projets lancé fin novembre 2020, leur permettant d’ouvrir des formations insérantes et attractives pouvant faire défaut en Normandie. A l’issue de la phase d’analyse d’opportunité avec l’ensemble des partenaires, les lycées vont être associés dès septembre à une démarche de co-construction pour envisager le calendrier d’ouvertures en fonction de la faisabilité technique.

Des pôles d’excellence sont en cours d’identification et se développent au sein d’établissements, dont l’offre de formation professionnelle initiale sous statut scolaire possède une identité ou une spécificité pouvant être associée à une excellence dans un secteur professionnel dédié. Par exemple, un lycée peut être spécialisé dans les métiers de la construction et de l’habitat, un autre dans les métiers de l’énergie, un troisième sur les métiers de la logistique et du transport….

**L’investissement régional dans les lycées professionnels**

L’équipement pédagogique des lycées est au cœur des compétences de la collectivité. Il s’agit de doter les EPLE des installations les plus modernes afin de permettre aux jeunes lycéens de poursuivre dans de bonnes conditions leur parcours dans l’enseignement supérieur ou de faciliter leur insertion professionnelle dans les entreprises du territoire.

La Région va consacrer 19 millions d’euros à l’élaboration d’un programme favorisant l’émergence de pôles d’excellence en Normandie : les fonds FEDER REACT EU vont permettre en 2022 et 2023 l’acquisition pour les lycées professionnels de machines pédagogiques à commande numérique pour différentes filières, comme la maintenance des équipements industriels, des systèmes de production connectés ou encore la chaudronnerie, l’usinage, les métiers de l’électricité et des environnements connectés, le BTP…

Des fablabs vont être créés dans différents lycées pour des formations technologiques. Enfin, des simulateurs en réalité virtuelle vont permettre une pratique facilitée pour la conduite d’engins logistiques et agricoles ainsi que le soudage.

**Atouts Normandie pour tous les jeunes normands**

Le dispositif **Atouts Normandie** est renforcé à la rentrée scolaire 2021. L’avantage « Cinéma », passe de 20 € à 40 €. L’avantage « Pratique sportive ou artistique » passe de 30 € à 50 €. De plus, la Région Normandie a ajouté au dispositif Atouts Normandie un nouvel avantage « Bon plan » d’un montant maximal de 50 €, permettant aux jeunes de bénéficier d’un avantage ponctuel complémentaire, pour accéder notamment à des événements, spectacles, sessions de pratiques sportives ou culturelles, à compter du dernier trimestre 2021.

**Chiffres clés des lycées normands**

**- 240** établissements (lycées et structures apparentées) accueillant **132 079 lycéens**

**- 142** **lycées publics** accueillant **102 578 lycéens**: 127 lycées relevant de l’Education Nationale, 13 lycées agricoles, 2 lycées maritimes

**- 98 lycées privés** accueillant **29 501 lycéens** dont 56 lycées confessionnels sous contrat, 8 lycées agricoles et 34 Maisons Familiales et Rurales (MFR),

- **3600 agents techniques**

**- 13 millions de repas servis par an** dans les **129 restaurants scolaires** des lycées publics normands

- **118 millions € de dépenses par an pour les transports publics routiers en Normandie** (lignes régulières pouvant être utilisées par des scolaires et lignes spécifiquement scolaires). La Région transporte sur le réseau NOMAD **127 000 élèves dont 39 300 lycéens**, pour un coût estimé de **1 000 euros** par élève

- **584 millions d’euros de travaux programmés** dans les lycées publics dans le cadre du **Programme pluriannuel d’investissements 2017-2022** et un nouveau PPI en préparation pour 2023-2028

Contacts presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr

Emmanuelle Tirilly - tel : 06 13 99 87 28 – emmanuelle.tirilly@normandie.fr